

Conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron

Centre de Services scolaire des Découvreurs

Séance ordinaire du 27 septembre 2021

Procès-verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 27 septembre 2021 à 19h, via la plateforme Teams.

Étaient présents :

Mesdames	Nathalie Simard	Représentante des parents
	Anick Martin	Représentante des parents
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, présidente
	Patricia Pelletier	Représentante du personnel enseignant
	Isabelle Saint-Onge	Représentante du personnel enseignant
	Chantal April	Représentante de la communauté
	Christine Wagner	Représentant du personnel de soutien
Messieurs	Guillaume Chenard	Représentant du personnel professionnel

Public :

Julie Gagné	Parent
Christine Genois	Parent

Étaient également présentes :

Mesdames Julie Boulanger

Directrice de l'établissement

Patricia Cantin

Directrice adjointe de l'établissement

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Boulanger souhaite la bienvenue à tous les membres.

Madame Amélie Fecteau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Pelletier, appuyé par Mme Michaud et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l'ajout au point 19 : Activité proposée par Madame Nadia Poiré

Ainsi que la correction au point 6 pour : Règles de régie interne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2021/01

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2020

Mme Boulanger apporte des précisions en lien avec les points suivants:

- 6. Règles de régie interne: ce point sera discuté ce soir.
- 11. Budget de fonctionnement du CE: ce point sera abordé ce soir.
- 15.1 Page Facebook.

- Informations additionnelles :

Cette année, à l'école Madeleine-Bergeron, on retrouve 15 groupes-classes. Il y a eu deux départs et deux arrivées d'élèves, donc 106 élèves fréquentent toujours l'école Madeleine-Bergeron.

Grille-matières :

Chaque parent recevra d'ici la mi-octobre les objectifs relatifs au programme scolaire de son enfant.

Aucun autre suivi particulier à préciser.

Il est proposé par Mme Patricia Pelletier, appuyé par Mme Michaud, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 2 juin 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021/10

4. Parole au public

Madame Julie Gagné, mère d'un élève fréquentant l'école Madeleine-Bergeron, relance d'abord la direction concernant les stations debout (OSD). Madame Boulanger répond qu'elle a une réunion demain avec le CIUSSS concernant ce dossier. Madame Gagné demande à Madame Boulanger qu'un suivi soit fait avant le prochain CÉ si possible.

De plus, Madame Gagné s'inquiète de la télévision en classe et de l'absence de sorties à l'extérieur pendant la récréation du diner (12h00 à 12h25).

Madame Christine Genois, mère d'un élève fréquentant l'école Madeleine-Bergeron, renchérit sur ce point en ajoutant que les enfants ne sortent pas à l'extérieur sur l'heure du diner dans la classe de Julie Marcoux. Elle demande une explication à savoir pourquoi les enfants ne peuvent pas sortir et pourquoi cette classe regarde des films le midi, alors que d'autres classes peuvent aller dehors et/ou aller au gymnase.

Madame Patricia Cantin souligne que nous avons plus d'heures de PEH pour mieux servir les enfants et assurer la sécurité que l'année dernière. Des gens ont quitté l'organisation scolaire, d'autres sont en maladie. Nous sommes en manque de personnel et nous sommes en processus actif de recrutement. Les ressources humaines nous aident à cet effet.

Madame Nathalie Simard, propose de faire appel à la fondation Élan pour avoir des bénévoles sur l'heure du diner. Madame Chantal April mentionne que l'IRDPQ offre également du temps de bénévolat, elle fera un appel à cet effet et restera en contact avec Madame Boulanger à cet effet.

Madame Boulanger ajoute que les élèves sortent pour aller aux pauses et aller à l'extérieur.

On rappelle qu'on reste prudent concernant la COVID.

5. Informations

5.1 de la Présidente

Mme Michaud a été invitée au bal des finissants. Elle a dit que c'était extraordinaire et très touchant. L'organisation des tables et des déplacements a été bien gérée. Sourires et mouchoirs étaient au rendez-vous. Une belle fête réussie.

5.2 de la Direction

Mme Boulanger mentionne que nos quatre finissants ont passé une excellente soirée jeudi dernier à leur bal de finissants. Un événement splendide. L'équipe organisationnelle a bien géré les passeports vaccinaux et tout a été fait dans les règles de l'art. Les hommages étaient touchants.

Lors de la journée de l'élection, les élèves de la classe de Madame Nadia ont reçu M. Boivin, membre au cabinet de Mme Guilbault. Une belle présentation.

6. Élection du membre représentant au comité de parents

Madame Simard a été élue pour une deuxième année consécutive au comité de parent. La décision a été appuyée par Madame Martin et Madame Michaud.

7. Formation pour les membres du CÉ

Mme Boulanger explique qu'une formation obligatoire doit être suivie par les membres siégeant sur le conseil d'établissement. Voici le lien pour les capsules:

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

Cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissements. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus selon la Loi sur l'instruction publique. La première capsule de 7 est maintenant disponible.

Les membres substitués doivent également suivre la formation.

Madame Michaud et Madame Boulanger précisent que les documents seront déposés dans le TEAMS et envoyés par courriel.

8. Règles de régie interne

Mme Boulanger mentionne qu'il est le même que l'année dernière. Elle laisse aux membres le temps d'en faire la lecture et nous l'adopterons au prochain CÉ du mois d'octobre.

L'adoption se fera donc à la prochaine séance du conseil d'établissement à la suite des différentes modifications.

9. Élections de la présidence et de la vice-présidence

La présidence doit être élue chaque année. Madame Boulanger lance l'invitation, Madame Michaud s'offre.

Madame Michaud est élue présidente à l'unanimité.

En l'absence de Madame Michaud, on doit également élire une vice-présidente :
On suggère Isabelle Langlois, elle accepte.

Madame Langlois est élue vice-présidente à l'unanimité.

10. Calendrier des rencontres

8 rencontres pour l'année

Les mardis à 19h

Possible de le faire en présentiel à l'école ou en visioconférence, possibilité d'alterner également entre le présentiel et le virtuel.

Madame Michaud propose d'ajouter une rencontre du CÉ en août pour organiser l'assemblée générale des parents, elle suggère le 30 août 2022.

Prochain CÉ : 26 octobre à l'école

Le calendrier est proposé par M. Guillaume et secondé par Mme Martin.

11. Dénonciation d'intérêt

12. Formulaire de renseignements personnels sur les membres

13. Projet éducatif

Il a été déposé, c'est le cœur de l'école et un plan d'action en découle. Il est le même que l'année passée. Il sera mis à jour sur le site internet de l'école.

14. Budget de fonctionnement du CÉ

Mme Boulanger mentionne que nous avons 2826,00\$ de budget officiel.

On propose des tables sensorielles accessibles dans certains endroits communs. Madame Chantal April se charge de téléphoner et d'en informer Madame Boulanger.

Possibilité également de partager le budget pour rejoindre tout le monde et répondre à la majorité des besoins.

Madame Michaud demande s'il est possible de sonder les enseignants pour connaître leurs besoins. En soumettant leurs idées, il sera plus facile de rediriger le budget pour répondre aux besoins.

Est-ce qu'on garde un budget pour le fonctionnement du CÉ ? Madame Boulanger suggère 500 ou 600 \$.

Plan A :

1000 \$ pour la murale

50\$ par classe

OU

Plan B

Diviser le budget avec les 21 enseignants, donc 105 \$ par classe pour répondre aux besoins des élèves.

15. Budget initial

Madame Boulanger a déposé le budget des allocations provisoires 2021-2022.

106 élèves fréquentent l'établissement scolaire cette année, on espère être en mesure de déclarer tous les élèves au 30 septembre afin d'obtenir le budget maximal pour l'année.

Avec la déclaration de la clientèle, un budget révisé sera présenté éventuellement.

Le budget initial est adopté par Mme Martin, secondé par Mme Pelletier.

16. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Une conseillère pédagogique sera rencontrée le 5 octobre avec Mme Cantin afin d'adapter un plan de lutte propice à notre école et notre clientèle. On recherche un canevas adapté à nos élèves.

17. Fonctionnement et état de situation-école/COVID

A été traité en parole publique.

Fin octobre, début novembre : Vaccination pour les élèves du primaire

On s'ennuie du bon vieux temps, mais nous sommes tributaires des consignes du Ministère et du Centre de services. On reste vigilant et prudent dans nos mesures de sécurité et de désinfection. On prend toutes les mesures possibles pour éviter tout évènement contraignant.

- **Micro-ondes :**
Ils sont de nouveau disponibles.
- **Manque de personnel PEH**
L'ensemble de notre personnel n'est pas encore expérimenté avec la clientèle en raison d'un gros changement de structure qui nécessite une adaptation de tous. Nous travaillons fort, en équipe-école, pour trouver des solutions et différentes façons de faire. On fait du mieux qu'on peut avec les gens que nous avons.
- **Bénévolat**
On mentionne que nous prenons toute l'aide nécessaire. Il nous manque de bras. Les parents bénévoles sont les bienvenus, il faut seulement remplir un document d'antécédents judiciaires.

18. Demandes de sorties

Pour deux groupes du primaire : Madame Marie-Philipe et Madame Valérie.

Spectacle de 60 minutes, entre 30 et 50 \$ par élève à défrayer par les parents.

Madame Boulanger peut offrir 29,50 \$ par enfant.

Madame Michaud demande si un sondage auprès des parents a été effectué, car la sortie est dispendieuse.

Madame Boulanger va questionner les enseignantes pour avoir plus de précisions, car il a encore trop d'interrogations et une trop grande différence de prix entre le 30 et le 50 \$.

19. Autres sujets

- Activité de Madame Nadia Poiré enseignante

Elle voudrait, au mois de mai, offrir à ses élèves des cours et un tournoi d'échecs. Elle a un groupe d'élève de 15 à 21 ans. Le coût associé à cette activité est de 400\$ pour 8 semaines à raison d'une heure par semaine.

Madame Michaud suggère qu'il serait pertinent de demander aux enseignants d'effectuer un sondage auprès des parents avant de soumettre leurs idées d'activité au CÉ, afin d'avoir un son de cloche approprié face aux coûts à défrayer.

20. Levée de la séance

Madame Michaud remercie les membres pour cette première rencontre. Nous nous revoyons en présentiel au mois d'octobre !

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Michaud, appuyé par Mme Pelletier, et résolu :

QUE la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h51

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2021-2022/ 01

Isabelle Michaud, présidente

Julie Boulanger, directrice